

REGLEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

1. Remplir le document au verso, **CONSERVER le recto** pour connaître les dates de prélèvement.
2. Transmettre à la SPL ENFANCE EN PAYS MORNANTAIS un RIB (si vous ne l'avez pas encore donné) – Le Clos Fournereau – Route de St Laurent d'Agny – 69440 MORNANT
3. Tableau récapitulatif de **l'année 2024** d'envoi des factures et des dates de prélèvement :

Périodes	Date envoi factures	Date Prélèvement
Janvier / février	21/02/2024	06/03/2024
Vacances d'hiver	06/03/2024	22/03/2024
Mars / avril	17/04/2024	02/05/2024
Vacances de printemps	02/05/2024	24/05/2024
Mai / juin / juillet	10/07/2024	25/07/2024
Vacances Juillet	05/08/2024	31/08/2024
Vacances Août	04/09/2024	17/09/2024
Septembre / octobre	23/10/2024	06/11/2024
Vacances d'Automne	06/11/2024	27/11/2024
Novembre / décembre	26/12/2024	08/01/2025
Vacances de Noël	08/01/2025	24/01/2025

Pour le périscolaire de Chabanière et Orléanas : prélèvement le 20 environ de chaque mois.

4. Dans le cas où vous souhaitez :
 - **Payer en plusieurs fois** : une simulation de facture vous sera donnée, le premier règlement concernera la moitié de la simulation, le deuxième règlement sera le complément basé sur la facturation finale (voir date tableau),
 - **Payer au moyen de plusieurs types de règlements** : espèces, chèques ANCV, chèque CE : si vous souhaitez être prélevés et payer avec un autre mode de règlement, il faut que le règlement soit transmis avant la date du prélèvement, autrement la totalité de la facture sera prélevée.
 - **Prélèvement mensuel** : il n'est pas possible de faire le prélèvement mensuel car nous proposons un tarif pour 5 mercredis, il faut donc attendre la fin de la période pour pouvoir profiter de ce tarif. Idem pour la mensualisation.
 - **Choix du montant du prélèvement** : il n'est pas possible de choisir le montant de celui-ci car le logiciel prend en compte le montant total que vous devez moins les avoirs s'il y en a.

Pour toutes informations complémentaires dont vous auriez besoin, vous pouvez nous contacter au 04 78 44 74 99 ou par mail administration@spl-epm.fr.

maï 06/01/17

(code client EPM, ne pas remplir) :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veillez compléter les champs marqués *

*** Nom / Prénoms du débiteur**

*** N° et nom de rue**

*** Code postal**

* *Ville*

FRANCE

*** Pays**

Les coordonnées de votre compte :

[illegible]

* Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

* **Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code, SWIFT)**

Nom du créancier :

SPL ENFANCE EN PAYS MORNANTAIS

Identifiant du créancier SEPA (I.C.S.) : **FR97ZZZ666982**

Adresse : Le clos Fournereau- route de St Laurent d'Agny - 69440 MORNANT
France

Type de paiement : Récurrent / Répétitif ☒

Signé à :

Date : _____

*** Lieu**

*** JJ MM AAAA**

Signature

*** Veuillez signer ici**

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'occupation, d'accès et rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Mandat à retourner, accompagné d'un RIB (sauf s'il a été déjà fourni), à l'adresse ci-dessous.